

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M. M. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table with 4 main sections: DE CAHORS A LIBOS., DE LIBOS A CAHORS., PRIX DES PLACES., and DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA. It contains detailed train schedules and fares for various routes.

Cahors, le 16 Novembre 1870

BULLETIN

Le canon a encore la parole, et le temps n'est guère aux projets de solution amiable. Il en est un, cependant, qui nous paraît digne d'être signalé. Nous l'empruntons au Démocrate Breton.

Ce journal propose la neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine par la France, à charge, par la Prusse, de neutraliser les provinces Rhénanes.

Ainsi, un territoire inviolable et sacré séparerait les deux États rivaux.

Partout, plus de conflit possible. Au reste, la Prusse et la France conserveraient chacun leur intégrité territoriale. Toutefois, pour assurer la neutralisation complète des points de contact, les places fortes des provinces neutralisées seraient démantelées et ces provinces elles-mêmes seraient placées sous la garantie de l'Europe.

Ainsi, la Prusse démolirait les forteresses allemandes de Landau, des Deux-Ponts, de Sarrelouis, de Trèves, de Cologne, de Mayence, etc., et nous anéantirions les citadelles de Strasbourg, de Metz, de Bitch, de Phalsbourg, de Verdun, etc.

Aussi, nous sommes persuadés, — dit en terminant le Démocrate Breton, — que notre solution est la seule qui puisse garantir la paix de l'Europe, et nous espérons que des voix plus autorisées que la nôtre la proposeront un jour.

Elle offre l'avantage de n'attenter aux droits d'aucun des belligérants, et leur offre tous les éléments honorables d'une réconciliation future. Celui qui la ferait prévaloir mériterait bien de l'humanité.

A nous aussi la solution proposée par le Démocrate Breton, qui est, pour ainsi dire, le projet anglais perfectionné, semble complète et pratique. C'est la seule qui sauvegarderait tous les intérêts en ménageant toutes les susceptibilités réciproques.

L'heure actuelle est toute aux armes et le moment de négocier est encore éloigné...

Tout le monde a lu la proclamation adressée à l'armée par M. Gambetta. Dans ces phrases, que le souffle républicain enflamme et pénètre, il est un passage qui fera palpiter tous les cœurs français, c'est celui dans lequel le ministre de l'intérieur et de la guerre, promettant une générale et vigoureuse offensive, appelle l'armée de la Loire à la rescousse de Paris qui l'attend.

Paris, c'est le cœur de la France et c'est encore son boulevard; Paris, c'est la cité sublime qu'il faut aller arracher à l'odieuse étreinte des barbares tudesques! Paris, c'est le terme de la lutte héroïque et gigantesque d'où la France sortira moralement grande et régénérée!

Nous avons maintenant le secret du refus opposé par la Prusse à la condition du rattachement. Le Moniteur Wurtembergeois nous révèle le calcul fort ingénieux sur lequel ce refus s'appuyait. D'une part, 25

jours de vivres étaient consommés en pure perte par la ville assiégée. D'autre part, pendant cet intervalle de temps, plus de sorties, plus de canonnades, plus d'engagements meurtriers. Les défenseurs de la capitale, réduits à l'inaction tombaient en proie au marasme et à la démoralisation, et l'armée assiégeante, abritée contre tout péril, en était quitte pour garder tranquillement ses positions et s'y accommoder le plus confortablement possible.

L'opinion publique s'est justement émue en Europe d'une récente dépêche annonçant que la Russie se considère comme dégagée des obligations qui lui sont imposées par le traité de 1856.

On mande de Londres, que le cabinet Britannique a fait de cet acte fort grave du cabinet Russe l'objet d'une délibération immédiate, ensuite de laquelle il a décidé d'envoyer à Versailles M. Odo Kussell, l'un des sous-secrétaires du Foreign-Office, avec mission de demander au Gouvernement prussien une explication nette et catégorique sur la manière dont il interprète l'attitude prise soudain par la Russie.

Plusieurs dépêches officielles signalent les progrès de l'invasion dans l'Est et dans le Nord :

Varanges (Côte-d'Or) a été occupé par les Prussiens. Dans le même département, la petite place d'Auxonne est presque investie, et St-Jean-de-Losne est menacé. Dans l'Yonne, Sens aurait été occupé.

D'autre part, on s'attend dans le Nord au prochain investissement de La Fère. Une dépêche de Souppes porte que 48 uhlands, entrés hier à Nemours, ont été cernés et faits prisonniers par les gardes nationaux.

Pour le bulletin politique: A. Layton.

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Tours, 14 novembre, midi.

Lyon, 13 novembre. — 2,000 Prussiens, avec artillerie, occupent Varanges; on nous assure qu'une colonne se dirige sur Seurre ou Bessay.

Auxonne est presque investie; les Prussiens ont occupé Dôle, à midi.

Intérieur, à Préfets et Sous-Préfets. Tours, 14 novembre, 2 h. 20 m. du soir.

Rien à signaler du côté d'Orléans. Les Prussiens continuent leurs réquisitions à Sens et dans les villages environnants.

On assure qu'un corps allemand se dirige sur Tonnerre. Auxonne est sur le point d'être investie.

Dôle a été occupé, le 13 novembre, à midi, par les Prussiens. A la Fère, on s'attendait hier, à l'investissement. Un corps prussien avançait de Reims sur Cambrai.

A Saint-Ilmer-le-Bois (Eure), une patrouille prussienne a été surprise par dix mobiles de

l'Ardèche, et dix francs-tireurs de Caen qui leur ont tué 9 hommes et fait un prisonnier. 48 uhlands entrés, le 13, à Nemours, ont été faits prisonniers dans la nuit par des gardes mobiles de Château-Landon joints à des gardes nationaux.

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. BÉRAL.

Tours, 14 novembre, 6 heures 20 minutes, soir.

Bruxelles, 14. — La nouvelle que la Russie avait dénoncé le traité de 1856 a produit une grande sensation.

Le cabinet britannique a envoyé à Versailles demander au roi de Prusse une explication catégorique, afin de savoir comment il faut interpréter les démarches de la Russie.

Tours, 14 novembre, 6 heures 50 minutes, soir.

Le Times du 14, doute que l'Angleterre consente à la révision du traité de 1856. Il ajoute que l'Allemagne unie ne permettra pas l'agrandissement de la Russie.

Tours, 15 novembre, 2 heures 15 minutes, soir.

Intérieur à Préfets. De l'armée de la Loire rien à signaler.

Dôle a été évacué par l'ennemi dans la journée d'hier.

Le 13, une colonne de 800 hommes de la garnison de Mézières a fait une reconnaissance sur Prael et Faynou, un engagement heureux avec 4,200 ennemis et dégagé des francs-tireurs qui se trouvaient cernés. De notre côté 10 blessés non grièvement.

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. BÉRAL.

On lit dans le Courrier de la Gironde, d'hier:

Une lettre arrivée à Bordeaux annonce une nouvelle que nous reproduisons sous toute réserve.

La flotte française venant de devant Jald, après avoir sacrifié trois avisos et débarassé le port des torpilles, serait entré et aurait pris tous les vaisseaux de la flotte prussienne et délivré 45,000 prisonniers français.

De cette nouvelle, on peut rapprocher la dépêche suivante du Shippin-Gazette: Cuxhaven, 9 novembre.

Il est constaté, d'après une autorité digne de foi, que la flotte française, composée de trente vaisseaux, s'est dirigée vers la mer du Nord.

La navigation de l'Elbe a, par conséquent, cessé, et tous les feux et les bouées ont été déplacés.

Il n'est plus permis aux pilotes de quitter le port.

La victoire d'Orléans

On lit dans les Français: Nous pouvons ajouter un certain nombre de détails précis et caractéristiques qui font le plus grand honneur à notre jeune armée.

Dans l'ensemble des combats qui ont eu lieu depuis trois jours, on estime que les Prussiens n'avaient pas eu moins de 10,000 hommes hors de combat.

On ajoute que nous avons fait 1,800 prisonniers, et encore le temps pluvieux a-t-il considérablement gêné la poursuite. On dit que beaucoup de Bavarois se sont laissés prendre, fatigués d'une guerre qu'ils désapprouvent.

Dans un village des environs d'Orléans, les Prussiens, embusqués dans quelques maisons et dans le clocher de l'église, faisaient un feu violent sur nos troupes.

Les chasseurs du 7^e régiment de marche, prenant le pas de course, ont attaqué résolument les positions à la baïonnette et délogé l'ennemi.

Les Prussiens défaits sur toute la ligne, sont en pleine retraite sur les routes de Chartres et d'Etampes.

Ils ont beaucoup perdu de fusils, qui ont été immédiatement distribués aux gardes nationaux d'Orléans.

Nos troupes ont réoccupé la ville d'Orléans, où elles se fortifient.

On écrit que Cathelineau et ses volontaires ont pris une part brillante à l'action.

Le moral de l'armée est excellent. Le service du chemin de fer est repris jusqu'à Orléans.

Le Gal d'Aurelles de Paladines.

Tous les regards sont aujourd'hui fixés sur notre jeune armée de la Loire et sur son chef le général d'Aurelles de Paladines. Ce dernier, placé au cadre de réserve il y a dix-huit mois, est dans sa soixante-septième année.

Robuste de corps, malgré son âge avancé, cet officier général est connu dans toute l'armée pour l'énergie de son caractère, énergie qui frise la rudesse. Il l'a prouvé dans ces derniers temps par l'heureuse fermeté avec laquelle il est parvenu à rétablir dans les régiments de marche une discipline ébranlée et presque détruite.

Sorti de l'Ecole militaire il y a quarante-sept ans, M. d'Aurelles de Paladines a atteint assez vite l'épaulette d'officier supérieur. Il a été longtemps commandant au 64^e de ligne.

En 1854, il fit la guerre d'Orient, d'abord en qualité de général de brigade, puis bientôt après comme divisionnaire, à la tête d'une des meilleures parties de l'infanterie employée au siège de Sébastopol.

A son retour en France, il commanda plusieurs années la division territoriale de Marseille, et il se trouvait dans cette ville lorsque la guerre d'Italie éclata en 1859. Il ne contribua pas médiocrement, par sa vigilance, à assurer le départ des convois nombreux qui se rendaient à Gènes et dans la Péninsule.

Deux années avant sa mise au cadre de réserve pour limite d'âge, il eut un commandement dans l'Est, et lorsqu'il dut entrer dans la 2^e section, il fut, en récompense de ses longs services, élevé à la dignité de grand-croix de la Légion-d'Honneur.

Dès que la guerre contre la Prusse fut résolue, le général d'Aurelles de Paladines se mit à la disposition du Gouvernement, heureux de pouvoir une fois encore ressaisir son épée, et mettre son expérience militaire au service de son pays.

Le général est, plus que tout autre, apte à commander de jeunes troupes, parce qu'il est d'une fermeté inébranlable, d'une grande

justice et d'une prudence extrême. Espérons que ses premiers et heureux succès seront suivis d'autres plus importants encore. (Français.)

L'armée de la Loire

Les armées s'observent du côté d'Orléans. La nôtre a porté ses avant-postes à Chevilly, sur la route de Paris. Elle s'appuie là sur la forêt, sur des vignes et des villages.

A quelques lieues plus loin, vers Tonry, dans les plaines nues de la Beauce se réunissent les forces prussiennes.

S'il faut en croire une dépêche du roi Guillaume, la jonction du corps du général de Thann avec ceux de Wittich, du prince Albert venant de Chartres, et du duc de Mecklembourg se serait opérée.

Si le fait est vrai, l'ennemi tentera sans doute un retour offensif; mais nous sommes prévenus, et nous saurons le recevoir.

L'armée de Paris.

S'il fallait en croire un bruit dont nous nous défions, le général Trochu aurait fait une sortie victorieuse et refoulé l'assiégeant sur plusieurs points, notamment sur Engghien.

Une lettre de Beauvais, parle avec détails de cette rumeur. D'après cette lettre, le mouvement des troupes de Beauvais, qu'on disait s'effectuer sur Rouen, aurait eu simplement pour but d'envoyer des renforts soit à l'armée qui assiège Paris, soit à l'armée qui était à Orléans.

Bien entendu, nous ne donnons que sous toutes réserves ces nouvelles de Beauvais.

L'armée prussienne.

L'armée qui entourait Metz sous les ordres du prince Frédéric-Charles s'est divisée en plusieurs autres armées qui vont opérer dans des directions différentes.

La première, forte de 50 à 60,000 hommes, qui est placée sous le commandement du général de Manteuffel, est destinée à l'invasion du nord et du nord-ouest de la France. Elle doit s'emparer d'abord de Verdun et de Mézières, puis entrer dans la Picardie, et de là pénétrer dans la Normandie en se mettant en communications avec le prince royal de Saxe. Jusqu'à l'arrivée des forces de Manteuffel, il est donc probable que la Normandie ne sera pas sérieusement attaquée; car il n'y a pour le moment de Gournay à Mantes qu'un rideau de troupes qu'une attaque sérieuse ferait disparaître.

Le 7^e corps tiendra garnison à Metz et fera le siège de Thionville dont le bombardement doit commencer aujourd'hui.

Quant à la deuxième armée, dont on a détaché le 2^e corps pour renforcer l'armée qui assiège Paris, elle se dirigera vers la Champagne et la Bourgogne. Suivant certaines correspondances, le prince Frédéric-Charles qui en conserve le commandement, établirait son quartier-général à Troyes et se reliait avec Thann sur sa droite et Wender sur sa gauche. Son but serait de tourner l'armée de la Loire et de l'enfermer dans un cercle; manœuvre qui a trop bien réussi jusqu'à ce jour aux Prussiens pour qu'on ne s'efforce pas de la déjouer.

Le prince Frédéric-Charles serait chargé en même temps de diriger le siège de Belfort et celui de Besançon.

Informations générales

La circulaire de M. Jules Favre sur l'armistice, produit sur la diplomatie européenne une impression excellente.

Personne n'en conteste la vérité. — Montmédy est menacé de bombardement.

On parle de combats sous Thionville.

Une lettre du général Coffinières constate qu'il y a toujours eu désaccord entre lui et Bazaine, mais qu'il a subi des ordres supérieurs.

L'Indépendance belge publie une lettre du général Coffinières, disant :

J'ai fermement soutenu que Metz devait avoir des intérêts distincts de l'armée, et que toute préoccupation politique devait être exclue de la défense.

Nous vivions, depuis le commencement des grandes pluies d'octobre, dans l'eau et dans la boue jour et nuit.

Les Prussiens nous ont dispensé de déposer nos armes en leur présence. Nous les avons remises dans l'arsenal : quant à nos drapeaux, nous les avons brûlés.

Le commandement régional de l'Est étant supprimé, M. le général Michel a dû recevoir une autre destination.

D'après le correspondant de la Gazette de Cologne, le général de Moltke aurait envoyé des ordres pour qu'on tint ses appartements prêts dans quatre semaines au plus tard.

Plusieurs officiers supérieurs ont envoyé des messages dans le même sens. Un grand nombre d'officiers de génie ont quitté Berlin pour coopérer aux travaux des fortifications françaises.

Les travaux de siège de Paris vont être poussés sans interruption. — On maude de Paris :

Sur certaines lignes du chemin de fer, on ouvre des tranchées dans les fortifications, et on prépare les rails pour établir le service aussitôt que l'ordre en sera donné.

Les trains sont placés sur la voie et prêts à partir au premier signal.

Les wagons sont blindés. Plusieurs de ces wagons sont percés de meurtrières au moyen desquels nos soldats pourront tirer sur l'ennemi.

L'usine Cail a déjà livré 29 wagons blindés à la Compagnie.

Dans la journée, Paris à la même physionomie qu'en temps ordinaire : voitures, omnibus, bateaux circulent.

Le soir est plus triste : cafés et magasins se ferment, et on n'allume plus qu'un bec de gaz sur deux.

De reste, pas un crime, pas un vol un peu accentué : on est plus honnête que jamais !

La Gazette de la Croix exprime la conviction que le bombardement de Paris commencera prochainement.

Le matériel de guerre pris à Metz est évalué à 80 millions de francs.

Une lettre de M. Guizot.

Tout ce qui tombe de la plume de M. Guizot est bon à lire.

Voici une lettre inédite de cet éminent homme d'Etat qui est toujours resté dans la dignité de sa vie et de son caractère.

Cette lettre fut adressée à M. Léon Audé, ancien secrétaire-général de la préfecture de la Vendée et commandant le bataillon de la garde nationale de Talmont et d'Arvillé.

« Val-Richer, 23 octobre 1870.

J'aurais répondu plus tôt à votre lettre du 30 septembre, Monsieur, si je n'eusse pas été malade. La colère et la tristesse sont malsaines à quatre-vingt-trois ans.

Je comprends toutes vos tristesses. C'est le mal de notre pays de se payer d'illusions ; mais le découragement est un aussi grand mal que l'illusion.

Notre pays a certainement en lui-même, des forces matérielles et morales qui doivent suffire à la résistance, et la résistance est aujourd'hui pour nous le seul moyen d'arriver à une paix tolérable et un peu durable.

Je suis fort aise que votre pays vous ait appelé à le commander. Vous dirigerez les braves et vous relèverez le courage des timides.

D'après tout ce qui me revient, Paris tiendra bon et longtemps encore. Il est bien commandé et très-animé.

Certes, personne n'accusera M. Guizot, qui a été si longtemps le soutien de la politique de la paix à tout prix, d'être un belliqueux ou tranché et de céder, à quatre-vingt-trois ans, aux entraînements d'une passion excessive.

Déjà de tout souci ambitieux, l'ancien ministre parle en patriote, en homme dévoué à son pays, sans rancune et arrière-pensée.

Pour extrait : A. Layton.

Chronique locale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFECTURE DU LOT

Souscription en faveur des mobiles et des francs-tireurs.

Mesdames Crémieux, Fourichon et Thiers ont pris l'initiative d'une souscription pour laquelle elles demandent le concours patriotique de toutes les femmes françaises.

pas atteint si, pauvres ou riches, toutes les Françaises n'y pouvaient participer.

Dans nos campagnes surtout, les braves femmes des cultivateurs qui ont des fils, des frères, des êtres qui leur sont chers parmi nos défenseurs, toutes voudront apporter leur obole pour cette pieuse mission.

Le Préfet du Lot a la ferme conviction que l'appel patriotique de Mesdames Crémieux, Fourichon et Thiers sera entendu sur tous les points du département.

Les vêtements et autres objets pourront être donnés en nature. Les offrandes seront reçues par MM. les maires des chefs-lieux de canton, qui les enverront au chef-lieu de leur arrondissement respectif.

Cahors, le 12 novembre 1870. Le préfet du Lot, E. BÉRAL.

La délégation du Gouvernement, Considérant que les effets de commerce souscrits avant la guerre à la différence des effets souscrits après la guerre, l'ont été dans l'ignorance d'un événement inattendu qui a jeté tout-à-coup la perturbation dans le commerce et rendu, sinon impossibles, du moins très difficiles, les moyens de libération,

Art. 1er. — Jus'qu'au 15 décembre prochain, aucun protêt ne pourra être fait ; aucune poursuite exercée pour les effets de commerce souscrits avant le 15 août dernier.

Art. 2. — Tous les effets de commerce souscrits postérieurement au 15 août dernier demeurent soumis au décret du 5 novembre, dont toutes les dispositions non contraires à l'art. 1er sont maintenues.

Fait à Tours, le 14 novembre 1870. Signé : Crémieux, Glais-Bizoin, Fourichon, Gambetta. Le directeur général, C. LAURIER.

Une circulaire du ministre de l'intérieur prescrit aux préfets en ce qui concerne les batteries d'artillerie que les départements, aux termes du décret du 5 novembre, sont tenus d'en fournir au Gouvernement d'ici à deux mois, d'adopter, autant que faire se pourra, le type Reffye que les hommes du métier s'accordent à déclarer supérieur au canon prussien.

Avix aux militaires. — Il existe en souffrance dans les gares du chemin de fer, faute d'indications suffisantes pour les réexpédier aux destinataires, une quantité de colis à l'adresse d'officiers, sous-officiers et soldats.

Les militaires qui ont à réclamer des envois de cette nature, sont invités à s'adresser directement, par lettre affranchie, à l'inspecteur principal des transports de la guerre, à Tours, en donnant tous les renseignements nécessaires pour l'acheminement des colis à leur destination.

Ministère des finances. Des réclamations sont parvenues à la délégation des finances à Tours, au sujet du paiement des rentes sur l'Etat et des pensions.

Le public est informé que les rentes et les pensions inscrites à Paris ou dans un autre département sont payables sur la présentation du titre dans toutes les trésoreries générales et recettes particulières des finances sans exceptions.

Tours, 10 novembre 1870. Le Directeur général délégué du ministère des finances, DE ROUSSY.

AVIS AU PUBLIC

Par suite d'un arrangement entre l'administration française et l'office de Belgique, le public pourra à partir du 11 novembre courant, expédier des sommes d'argent aux militaires français internés en Allemagne, par intermédiaire de la poste française et de la poste belge et moyennant le simple droit de 10 centimes par 10 francs ou fraction de 10 francs.

Ces fonds, seront transmis par la poste française en mandats à l'adresse du percepteur des postes à Bruxelles, qui se paiera à lui-même ces mandats et les convertira en titres belges-allemands au profit des ayants-droit, en ne retenant que le droit allemand de 25 centimes par 25 thalers (92 fr. 50) ou fraction de 25 thalers.

Le public n'en contiendra pas moins à pouvoir envoyer des secours pécuniaires aux prisonniers de guerre français en Allemagne, par la voie de Bâle (Suisse), dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

Le Gouvernement a reçu de Chine des nouvelles favorables. Le télégraphe de Sibérie lui a transmis le résultat de la longue et épineuse négociation poursuivie par notre chargé d'affaires, M. le comte de Rochechouart, pour obtenir la réparation du massacre de Tien-Tsin ; les meurtriers ont été exécutés, trois mandarins prévenus de complicité, déportés, et une indemnité a été payée pour les familles des victimes.

Nous insérons avec plaisir la lettre suivante, en engageant les propriétaires de notre département à suivre l'exemple de l'honorable correspondant du Journal de Lot-et-Garonne.

Saint-Maure, 12 novembre 1870. Monsieur le Directeur, Quand on ne peut pas, de sa personne, servir activement son pays menacé, on lui doit, on doit à ceux qui, plus heureux, peuvent lui donner leur vie, une sollicitude et un concours qui s'affirment efficacement.

Plusieurs lettres que j'ai lues, écrites par nos jeunes mobiles de Lot-et-Garonne, signalent, sans trop s'en plaindre, l'absence de certaines provisions qui, en ce moment surtout, seraient nécessaires pour soutenir, non leur énergie, qui n'est pas douteuse, mais leurs forces.

Les habitants du département ne pourraient-ils pas, sous ce rapport, venir en aide au gouvernement au profit de leurs jeunes concitoyens, leurs frères, leurs enfants ! Ce n'est pas le pain qui leur manque ; mais du vin ; mais un peu d'eau-de-vie, qui leur seraient si utiles, après des nuits froides ou pluvieuses, et des marches forcées. Ont-ils ces boissons bienfaisantes ? Non, n'est-ce pas. Pourrions-nous, nous, les viticul-

teurs de Lot-et-Garonne, les leur fournir ? Certainement, oui.

Eh bien, que chacun de nous, petit ou grand propriétaire, fouille son chai et livre quelques hectolitres de son vin le plus généreux, en échange du sang que la Patrie, consternée mais non découragée, réclame, de ses enfants dans ce moment suprême.

Je n'ai pas à me préoccuper, d'ici, des moyens de faire parvenir et de conserver à nos braves mobiles ce que je sollicite pour eux ; il me suffit d'avoir appris, à Bordeaux, qu'il y existe un comité Girondin qui reçoit les dons en nature, le vin et l'eau-de-vie, entre autres ; i, se charge de les adresser, au fur et à mesure des besoins, aux commandants des mobiles de la Gironde.

J'ignore si le chef-lieu de notre département a créé un semblable comité ; mais, ce qui n'aurait pas été fait pourrait et devrait se faire encore, afin de centraliser les dons en nature. Dans cet espoir, je m'inscris pour deux barriques de vin et un deuxième hectolitre d'eau-de-vie, que je m'engage à porter à Nérac, au premier avis donné, et à l'adresse indiquée.

Si vous le croyez utile, Monsieur le Directeur, donnez à ma lettre la publicité de votre journal, et agréés mes salutations distinguées. P. LAVERNY.

Nous apprenons la mort d'un magistrat distingué, M. Faucon, conseiller honoraire près la Cour d'appel d'Agen.

Avant d'entrer à la Cour, M. Faucon avait exercé, pendant longtemps, les fonctions de procureur près le tribunal de première instance.

M. Faucon était âgé de 74 ans.

Hier, vers quatre heures et demie, un convoi de 500 prisonniers bavarrois, dirigés sur Pau et escortés par des mobiles de la Gironde, s'est arrêté en gare d'Agen où une foule considérable de curieux s'était transportée longtemps à l'avance.

Des rafraîchissements, de vivres, de l'argent et du tabac ont été distribués en abondance à ces prisonniers, dont la plupart étaient des hommes jeunes de 18 à 25 ans environ, assez convenablement vêtus et paraissant en bonne santé.

L'un d'eux apercevant un enfant tenu sur les bras de sa mère l'embrassa et fondit en larmes. L'image lointaine du foyer venait de lui passer devant les yeux.

Cette scène touchante a vivement attendri tous ceux qui en ont été témoins.

Pour la chronique locale : A. Layton.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON Les créanciers de la faillite Baques sont invités à se présenter au greffe du tribunal de commerce de Souillac le 9 novembre courant. (Extrait du Gourdonnais, du 3 novembre 1870.)

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Le tribunal de Figeac, en date du 1er septembre mil huit cent soixante-dix a prononcé l'expropriation pour cause d'utilité publique, des terrains compris au plan parcellaire des chemins vicinaux ordinaires de 1re classe, numéro 4 de Loubressac au chemin vicinal de grande communication, numéro 38, et à Saint-Céré, et de 3e classe, numéro 8 de Loubressac à Gintrac. (Extrait de l'Echo du Quercy du 12 novembre.)

Dernières nouvelles

Marseille, 15 novembre. Les élections municipales sont terminées. Inscrits : 66,525. Votants : 29,647. Majorité : 16,634.

Les candidats du comité républicain sont nommés avec une moyenne de 21,500 voix et de 28,500 voix portés sur les deux listes. La liste ultra-radical de l'Egalité a une moyenne de 7,800 voix. Le chiffre le plus fort est de 9,176 voix.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

A VENDRE OU A LOUER UNE MAISON SISE RUE DE LA MAIRIE, 6 A CAHORS. Cette MAISON se compose : d'un premier étage divisé en cinq pièces ; d'un deuxième étage composé également de cinq pièces et d'un Balcon couvert ; une Grande pièce, où un chef de service pourrait établir ses bureaux, forme le troisième étage, au-dessus duquel est un Galetas. Une grande Cave voûtée fait partie de la Maison. S'adresser à M. Layton, imprimeur, rue du Lycée, qui en est le propriétaire.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE J. - U. CALMETTE A CAHORS. THÉORIE du Garde national sédentaire et mobile, contenant la manœuvre du fusil Chassepot, du fusil à Tabatière, et à Piston et la loi sur la garde nationale sédentaire et mobile. 1 fort volume in-32 cartonné. 75 c. Le même ouvrage par la poste (franco). 90 c. PLAN DES FORTIFICATIONS DE PARIS AVEC FEUX CROISÉS. 75 c. ATLAS DE LA DÉFENSE NATIONALE Cartes des dix-sept départements envahis et menacés par les Prussiens. 5. LIVRES CLASSIQUES POUR L'ANNÉE 1870-71.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS. SERVICE DE CAHORS A ASSIER. Départ de Cahors : 4 h. du soir. Départ d'Assier : 1 h. après-midi ; Arrivée à Cahors, à 6 heures soir. Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés. Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, grappe les yeux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage saine et transparente. Paris, CANDES et Co, boulevard St-Denis, 2 ; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations FLACON, fr.